

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

Identification du produit: SGR038, SGR039, SGR040, SGR041, SGR042

Nom du Produit: Solution Zenith de nettoyage anti-buée très puissante pour lentilles

Date de Révision: avr. 07, 2020 **Date d'Impression:** avr. 09, 2020

Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.

Nom du fournisseur: SCN INDUSTRIAL

Adresse: 22555 Trans-Canada Hwy St Anne-de-Bellevue, QC, CA, H9X 3L7

Numéro d'urgence: (613) 992-4624

Numéro de téléphone: (866) 457-1163

Fax:

Utilisations recommandées: Nettoyage et reduction du brouillard des lentilles

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation Oculaire - Catégorie 2A
Liquide Inflammable Catégorie 3
Sensibilisant Cutané - Catégorie 1

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions en matière de danger – Santé

Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions en matière de danger – Physique

Liquide et vapeurs inflammables.

Mentions en matière de prudence – Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.

Mentions en matière de prudence – Prévention

Se laver ses mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Mentions en matière de prudence – Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone, une mousse anti-alcool, de l'eau pulvérisée ou de la poudre chimique sèche pour l'extinction.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Mentions en matière de prudence – Conservation

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Mentions en matière de prudence – Mise au rebut

Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine conformité avec les lois nationales, régionales et locales.

Dangers non classifiés par ailleurs (physique et santé)

Aucune donnée disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

| CAS | Nom Chimique | % de Masse |
|--------------|---|------------|
| 0007732-18-5 | Eau | 80% - 90% |
| 0000067-63-0 | Alcool isopropylique | 0% - 10% |
| 0003088-31-1 | Éthanol, 2- [2- (dodécyloxy) éthoxy] -, 1- (sulfate d'hydrogène), sel de sodium (1: 1) | 0% - 5% |
| 0005131-66-8 | 2-Propanol, 1-butoxy | 0% - 5% |
| 0067762-85-0 | Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethers with polyethylene-polypropylene glycol mono-Me ether | 0% - 5% |
| 0001300-72-7 | Xylène sulfonate de sodium | 0% - 5% |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Contact cutané

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande. En cas d'arrêt respiratoire, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou une défibrillation externe automatisée (DEA). En cas d'exposition / de malaise ou en cas de doute : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Voie orale

Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Inhalation

Rincer la bouche. Si plusieurs gorgées ont été avalées, donner deux verres d'eau (16 oz.). NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, en position latérale de sécurité. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de malaise ou d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Se référer à la section 11 pour les signes et symptômes, aigus et chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Il n'y a aucun antidote spécifique. Le traitement devrait cibler le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient. Tout produit aspiré lors de vomissements peut causer des lésions pulmonaires. Par conséquent, les vomissements ne doivent pas être induits mécaniquement ou pharmacologiquement. S'il est jugé nécessaire d'évacuer le contenu de l'estomac, procéder de la manière la moins susceptible de provoquer une aspiration (par exemple: lavage gastrique après intubation endotrachéale).

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur: Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone ou mousse antialcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard or mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol ou parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Un incendie produira des gaz irritants. Une fumée dense peut être émise durant l'incendie. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie. Les produits de décomposition peuvent inclure des oxydes de carbone.

Techniques de lutte contre l'incendie

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Retirer toutes les sources d'ignition possibles dans la zone environnante. Ventiler la zone. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Équipements de protection

Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA s'il y a un risque d'exposition à la poussière à des niveaux dépassant les limites d'exposition.

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ÉLIMINER toutes sources d'ignition (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate).

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Avertir les autorités en cas de survenue ou de possibilité d'une exposition publique ou dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber le liquide déversé avec des serviettes absorbantes (polypads) ou d'autres matières absorbantes adéquates. Si nécessaire,

neutraliser avec une solution tampon appropriée (acide avec carbonate de sodium ou base avec acide phosphorique), et tester la zone avec papier de tournesol pour confirmer la neutralisation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éliminer les matériaux contaminés conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisation. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences de stockage

Conserver dans un endroit frais, secs et bien ventilés, à l'écart de la chaleur, des rayons directs du soleil et des oxydants puissants. Veiller à l'étanchéité correcte des contenants en cas d'absence d'utilisation. Tout contenant ayant été ouvert doit être refermé avec soin afin d'empêcher tout risque de fuite. Mettre à la masse et à la terre tous les contenants/bouteilles servant au transfert. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, souder, percer ou exposer ces contenants à la chaleur, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'inflammation. Ils pourraient exploser et causer des blessures ou la mort. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas stocker au-dessus de 49°C/120°F.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistante à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours Conseil aux fournisseurs de gant. Les gants contaminés devraient être remplacés. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Il est conseillé de porter un tablier et des bottillons de protection imperméables aux produits chimiques (par ex., en néoprène ou en caoutchouc nitrile). Laver les vêtements souillés ou les éliminer de façon appropriée, s'ils ne peuvent pas être décontaminés.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air à un niveau suffisant pour protéger le travailleur, porter un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire. Lorsque l'utilisation d'appareils de protection respiratoire à épuration d'air est appropriée, sélectionner une combinaison masque/filtre adéquate.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

| Nom de la composante chimique | ACGIH Carcinogen | ACGIH Notations | ACGIH TLV Basis | ACGIH STEL (mg/m3) | ACGIH STEL (ppm) | ACGIH TWA (mg/m3) | ACGIH TWA (ppm) | NIOSH Carcinogen |
|-------------------------------|------------------|-----------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Alcool isopropylique | A4 | A4; BEI | Eye & URT irr; CNS impair | | 400 | | 200 | |

| Nom de la composante chimique | NIOSH STEL (mg/m3) | NIOSH TWA (mg/m3) | NIOSH STEL (ppm) | NIOSH TWA (ppm) | OSHA Skin designation | OSHA Tables (Z1, Z2, Z3) | OSHA Carcinogen | OSHA Carcinogen Threshold - Thresholds for OSHA Carcinogens |
|-------------------------------|--------------------|-------------------|------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------|-----------------|---|
| Alcool isopropylique | 1225 | 980 | 500 | 400 | | 1 | | |

| Nom de la composante | OSHA STEL (mg/m3) | OSHA STEL (ppm) | OSHA TWA (mg/m3) | OSHA TWA (ppm) | CAN_ONsmg | CAN_ONsppm | CAN_ONtmg | CAN_ONtppm |
|----------------------|-------------------|-----------------|------------------|----------------|-----------|------------|-----------|------------|
| | | | | | | | | |

| chimique | | | | | | | | |
|----------------------|--|--|-----|-----|--|--|--|--|
| Alcool isopropylique | | | 980 | 400 | | | | |

| Nom de la composante chimique | CAN_AL Notation | CAN_ALsmg | CAN_ALtmg | CAN_ALtpm |
|-------------------------------|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| Alcool isopropylique | | 984 | 492 | 200 |

(C) - Ceiling limit, A4 - Pas classifiable comme cancérigène pour les humains, BEI - Substances pour lesquelles il y a un ou des indices d'exposition biologique, CNS - Système nerveux central, impair - détérioration, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------|-------------|
| Densité | 8.10 lb/gal |
| Densité | 0.97 |
| % COV | 7.50% |
| Densité COV | 0.61 lb/gal |

| | |
|---------------------------------|---|
| Apparence | Liquide, eau-blanc |
| Seuil de l'odeur | Aucunes données disponibles. |
| Description de l'odeur | de l'alcool |
| pH | Aucunes données disponibles. |
| Solubilité dans l'eau | Appreciable |
| Inflammabilité | Point d'éclair supérieur ou égal à 100 ° F / 38 ° C et inférieur à 200 ° F / 93 ° C |
| Symbole du point d'éclair | > |
| Point d'éclair | 38 °C |
| Viscosité | Aucunes données disponibles. |
| Niveau Inférieur d'explosion | 1.2 |
| Niveau Supérieur d'explosion | Aucunes données disponibles. |
| La Pression de Vapeur | 17.8 mmHg |
| La Densité de Vapeur | 0.708 |
| Point de Congélation | Aucunes données disponibles. |
| Point de Fusion | Aucunes données disponibles. |
| Point d'ébullition bas | 80 °C |
| Point d'ébullition élevé | 100 °C |
| Température d'auto-inflammation | 398 °C |
| Taux d'évaporation | Aucunes données disponibles. |
| Coefficient eau / huile | Aucunes données disponibles. |

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et le contact avec les matières incompatibles.

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides, agents oxydants et réducteurs.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Avaler peut provoquer une irritation abdominale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

0000067-63-0 Alcool isopropylique

En cas d'ingestion peut provoquer une sensation d'ivresse et des vomissements. Inhaler peut provoquer une irritation du nez et de la gorge.

LC50 (Rat, Inhalation) = 16,000 ppm/8H

LC50 (Rat, Inhalation) = 16,000 ppm/8H

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peuvent irriter les yeux, la rougeur, le déchirement, la vision brouillée.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Ce liquide peut irriter les yeux et entraîner des lésions.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Peut être irritant pour les yeux. Peut causer une lésion légère et réversible de la cornée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut être irritant pour la peau, dégraissage de la peau, dermatite. L'absorption par la peau augmente l'exposition.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Peut provoquer une irritation et des brûlures cutanées. En cas de contact prolongé ou répété, peut provoquer une éruption cutanée, un dessèchement, des rougeurs et des craquelures de la peau.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Can irritate the skin.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

0000067-63-0 Alcool isopropylique

En cas d'exposition répétée, peut provoquer des maux de tête, de vertiges, de la confusion, de la perte de coordination, des évanouissements voire la mort.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Adverse effects in animal studies include adaptive liver changes and reversible CNS depression.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Une surexposition aiguë par inhalation peut provoquer Une dépression du Système Nerveux graves. Actions irrite les voies respiratoires.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Vapors cause mild irritation of upper respiratory tract; high concentrations may be anesthetic.

Likely Routes of Exposure

Inhalation, ingestion et contact avec les yeux et la peau.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

The substance can be absorbed into the body by inhalation of its vapour.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

The substance can be absorbed into the body through the skin, and by ingestion.

Potential Health Effects - Miscellaneous

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravées par l'exposition : dermatite, maladies respiratoires. Une toxicité développementale a été observée chez les ratons à des doses toxiques pour la mère. Le contact provoquera des rougeur et de l'enflure modérée à sévère, des démangeaisons, une sensation de picotement, des brûlure douloureuse. Peut causer des blessures à la cornée. Une exposition prolongée ou répétée peut endommager les organes/systèmes suivants : foie. Des études d'ingestion sur animaux de laboratoire ont montré que de très fortes doses par voie orale peuvent provoquer une augmentation de la masse du foie et des reins.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Ce produit peut être nocif ou mortel aux plantes et aux animaux s'il est rejeté dans l'environnement.

Persistance et dégradation

Ce produit est complètement biodégradable.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Facilement biodégradable

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Facilement biodégradable. Half-life in air = 5.877 hours.

Potentiel de bioaccumulation

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Cette substance ne doit pas en principe se bioaccumuler dans l'environnement.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

La substance a un faible potentiel de bio-accumulation (log Kow = 1.15)

Mobilité dans le sol

Ce matériel est un liquide mobile.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

Results of the PBT and vPvB assessment

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Substance facilement biodégradable, n'est donc pas considérée comme persistante. Ayant un Log P < 4.5, ne devrait pas se bioaccumuler.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

La substance ne satisfait pas aux critères PBT / vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | Informations U.S. DOT/ Canada TDG | Informations IATA |
|------------------------------------|---|---|
| Numéro ONU: | NA1993 | NA1993 |
| Nom d'expédition: | Composés, liquide de nettoyage (2-Propanol, 1-butoxy) | Composés, liquide de nettoyage (2-Propanol, 1-butoxy) |
| Classe de danger: | 3 | 3 |
| Groupe d'emballage: | III | III |
| Note / Disposition special: | Aucunes données disponibles. | Aucunes données disponibles. |
| Polluant Marin: | Aucunes données disponibles. | |
| Substance dangereuse: | Aucunes données disponibles. | |

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation sur la sécurité, la santé et l'environnement

| CAS | Nom Chimique | % de Masse | Liste des réglementations |
|--------------|---|------------|--|
| 0007732-18-5 | Eau | 80% - 90% | DSL,TSCA |
| 0000067-63-0 | Alcool isopropylique | 0% - 10% | SARA313, Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_P art1A,Canada_NPRI_Part5,SARA312,TSCA, |
| 0003088-31-1 | Éthanol, 2- [2- (dodécyloxy) éthoxy] -, 1- (sulfate d'hydrogène), sel de sodium (1: 1) | 0% - 5% | DSL,SARA312,TSCA |
| 0005131-66-8 | 2-Propanol, 1-butoxy | 0% - 5% | Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_P art5,SARA312,TSCA |
| 0067762-85-0 | Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethers with polyethylene-polypropylene glycol mono-Me ether | 0% - 5% | DSL,SARA312,TSCA |
| 0001300-72-7 | Xylène sulfonate de sodium | 0% - 5% | DSL,SARA312,TSCA |

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite Canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV-

Version 1.0:

Date de Révision: avr. 07, 2020

Première édition

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.